

COMMUNE DE SAINT CYPRIEN FEUX D'ARTIFICE DU 15 AOUT 2023

EMPLACEMENT DES VEHICULES AUTOUR DE LA ZONE BLANCHE

ANNEXE 4



Saint Cyprien, le 27 juillet 2023

Par délégation du maire
M. **Ferrry SIRVENTE**

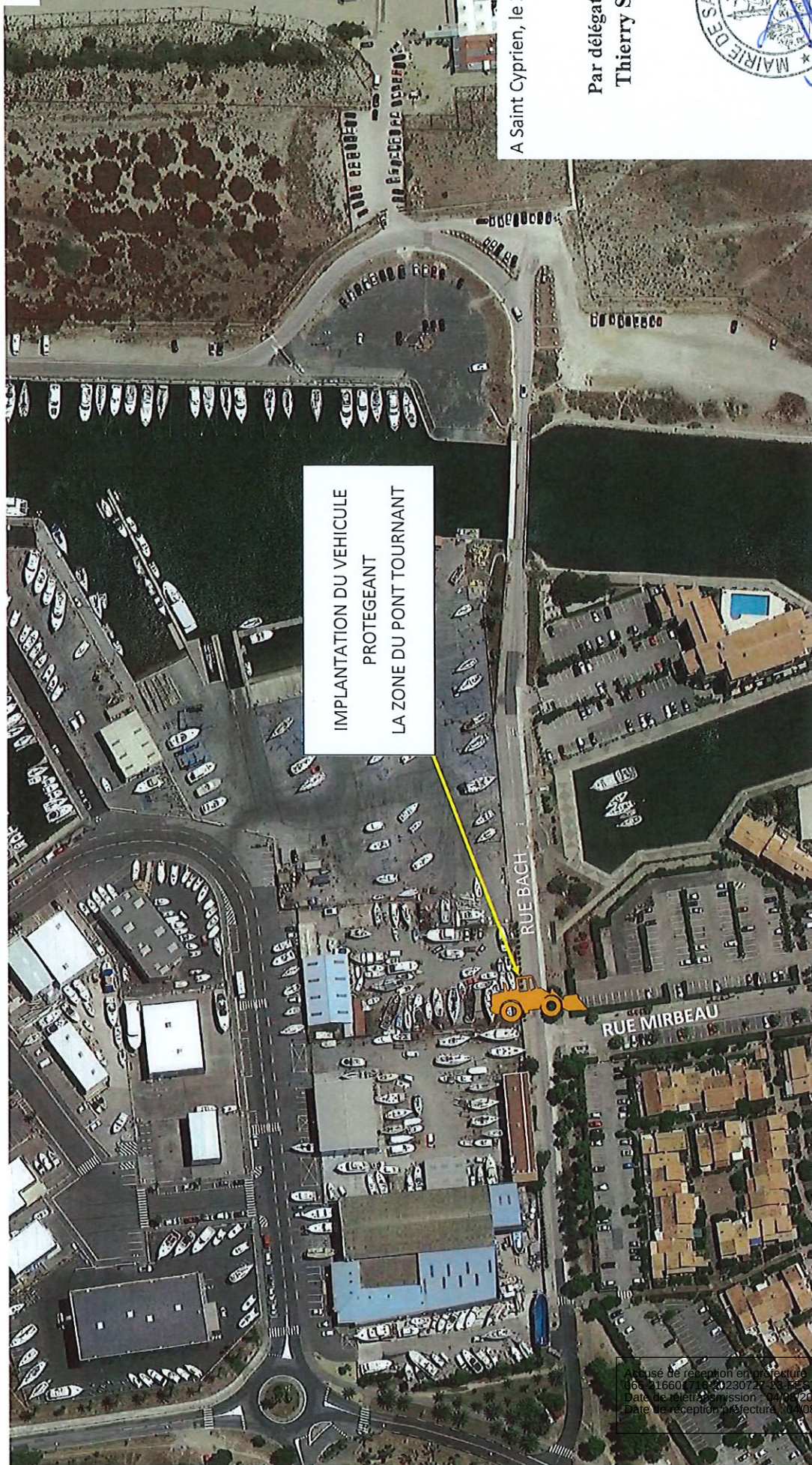


Avis de réception en préfecture
06/08/2023 16:01:16-20230727-23-FEST-098-AI
Date de télétransmission : 04/08/2023
Date de réception préfecture : 04/08/2023

COMMUNE DE SAINT CYPRIEN FEUX D'ARTIFICE DU 15 AOUT 2023

EMPLACEMENT DU VEHICULE RUE BACH

ANNEXE 5



A Saint Cyprien, le 27 juillet 2023

Par délégation du maire
Thierry SIRVENTE



Accusé de réception en préfecture
N° 216600783 20230727-23-155-1098-AI
Date de télétransmission : 04/08/2023
Date de réception en préfecture : 04/08/2023

COMMUNE DE SAINT CYPRIEN

FEUX D'ARTIFICE DU 15 AOUT 2023

PERIMETRE DE SECURITE DES FEUX

ANNEXE 6



A Saint Cyprien, le 27 juillet 2023

Par délégation du maire
Thierry SIRVENTE



FEUX D'ARTIFICE 15 AOUT 2023

MARDI 15 AOUT 2023 - DISPOSITIF DISPONIBLE A MIDI, OBLIGATOIRE DE 20H A 02H

ANNEXE 7



A Saint Cyprien, le 27 juillet 2023

Par délégation du maire
Ac. 06/03/2011
D. Thierry SIRVENTE
Date



Accusé de réception en préfecture
060216601716-20230727-23-FEST-098-AI
Date de télétransmission : 04/08/2023
Date de réception préfecture : 04/08/2023

COMMUNE DE SAINT CYPRIEN

FEUX D'ARTIFICE 15 AOÛT 2023

DISPOSITIF DE SORTIE DU PARKING APRES LE TIR

ANNEXE 8



LE FAIT D'EMPRUNTER LA SORTIE SUD ENTRAINE LA SORTIE DE L'AGGLOMERATION EN DIRECTION D'ARGELES—ELNE. L'AXE ROUGE EST MAINTENU SUR DEMI-CHAUSSÉE SUR L'AVENUE ARMAND LANOUX.

LA SORTIE NORD EST DISPONIBLE A PARTIR DE 20H, L'ENTREE DANS LE PARKING N'EST PLUS POSSIBLE A CET HORAIRE. ELLE OBLIGE A PRENDRE LA DIRECTION CANET—PERPIGNAN.

Saint Cyprien, le 27 juillet 2023

Par délégation du maire
Ferrry SIRVENTE



Avisé de réception en préfecture
 06/08/2023 16:01:16-20230727-23-FE-01-098-AI
 Date de transmission : 04/08/2023
 Date de réception préfecture : 04/08/2023

COMMUNE DE SAINT CYPRIEN FEUX D'ARTIFICE DU 15 AOUT 2023 AXE VERT

ANNEXE 9



A Saint Cyprien, le 27 juillet 2023

Par délégation du maire
Thierry SIRVENTE



RUES EMPRUNTEES PAR L'AXE VERT :

- RUE BARBUSSE - RUE CARLOS DE LAZERME - RUE COMTE
- RUE MICHELET - RUE JOUY D'ARNAUD

POUR ACCEDER A L'AXE VERT :

- 1 : BLD DESNOYER—RUE CAMUS—RUE STE BEUVE
- 2 : RUE FONTAINE—RUE MONFREID—AV SCHWEITZER—RUE CAMUS—RUE STE BEUVE
- 3 : CHEMIN DES DOUANIER—AV SCHWEITZER—RUE CAMUS—RUE STE BEUVE

EVACUATION ACTIVE PAR DECISION DE L'AUTORITE
DE L'AXE ROUGE EXISTANT UTILISEE

POSTE DE COMMANDEMENT

CROIX BLANCHE

Accusé de réception en préfecture
065-216601716-2023-07-27-23-FEUX-003-AI
Date de télétransmission : 04/08/2023
Date de réception en préfecture : 04/08/2023

